



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



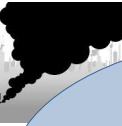
# **Concertation territoriale sur la planification écologique en Isère**

**29 janvier 2024**

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

- **La planification écologique et sa démarche de territorialisation**
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

# Ce qui est à l'œuvre :



Augmentation  
des  
concentrations  
de gaz à effet de  
serre

Émissions de CO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, méthane...



Changement  
climatique

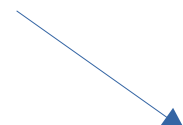
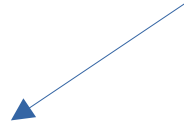


Des impacts  
multiples : sur la  
biodiversité,  
l'environnement,  
l'agriculture...

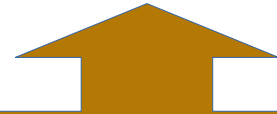


## Les moyens d'action

Réduction des  
émissions : **chaque**  
**activité humaine**  
**émet des gaz à effets**  
**de serre**



Adaptation



# Pourquoi une planification écologique ?

=> **Besoin d'accélérer nos efforts** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales



**MOINS DE  
GAZ À EFFET  
DE SERRE**

**Faire davantage  
en 7 ans que ce  
nous avons fait  
ces 33 dernières  
années**



**MOINS DE  
PRESSION SUR  
NOTRE  
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions  
d'hectares  
à restaurer**

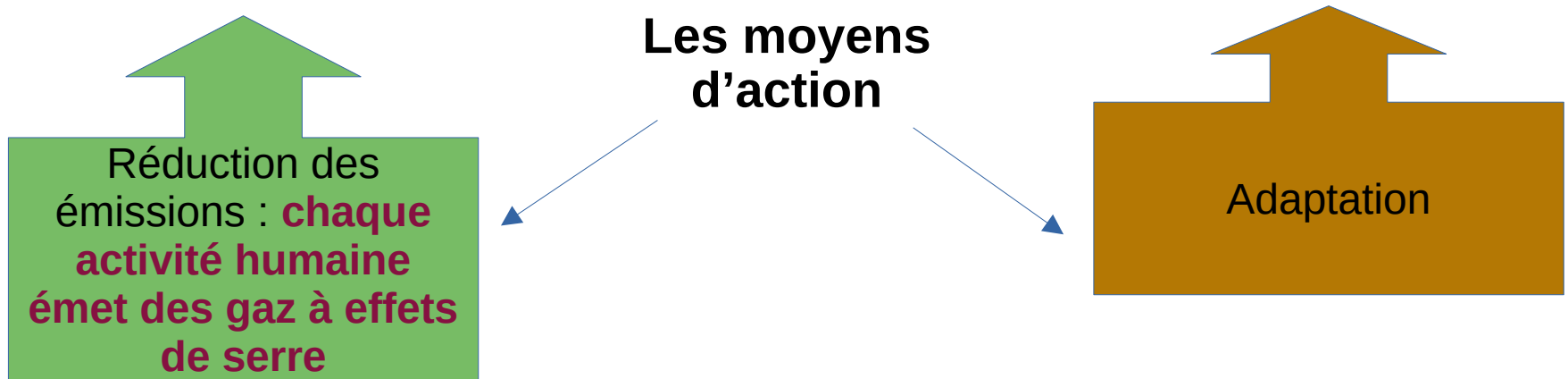


**S'ADAPTER  
A + 4 °C D'ICI  
2100**

**Se préparer à  
des étés qui  
pourraient être  
en moyenne 5 °C  
plus chauds par  
rapport à 1900**

## Planification écologique =

- planifier la baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant tous les leviers tangibles identifiés,
  - enrayer par des actions dédiées l'effondrement de la biodiversité,
    - gérer nos ressources naturelles,
- Et s'adapter au changement climatique



# Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN  
DIAGNOSTIC  
PARTAGE 2023 DU  
TERRITOIRE



CONDUIRE  
UN DEBAT



CHOISIR LES  
ACTIONS A MENER  
A L'ÉCHELLE  
INFRAREGIONALE



ÉTABLIR UNE  
FEUILLE DE  
ROUTE  
RÉGIONALE 2030

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- **Méthode de travail régionale**
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes



# La COP en AURA fait intervenir les acteurs du territoire

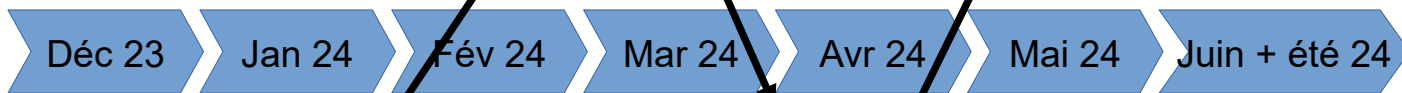
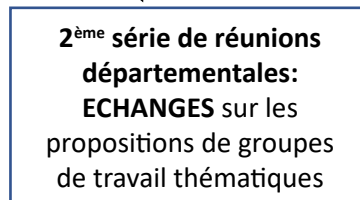
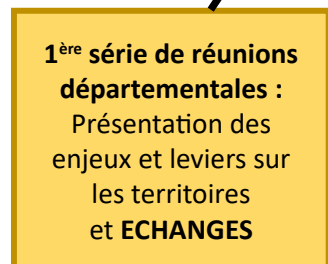
## La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion, sous 2 semaines

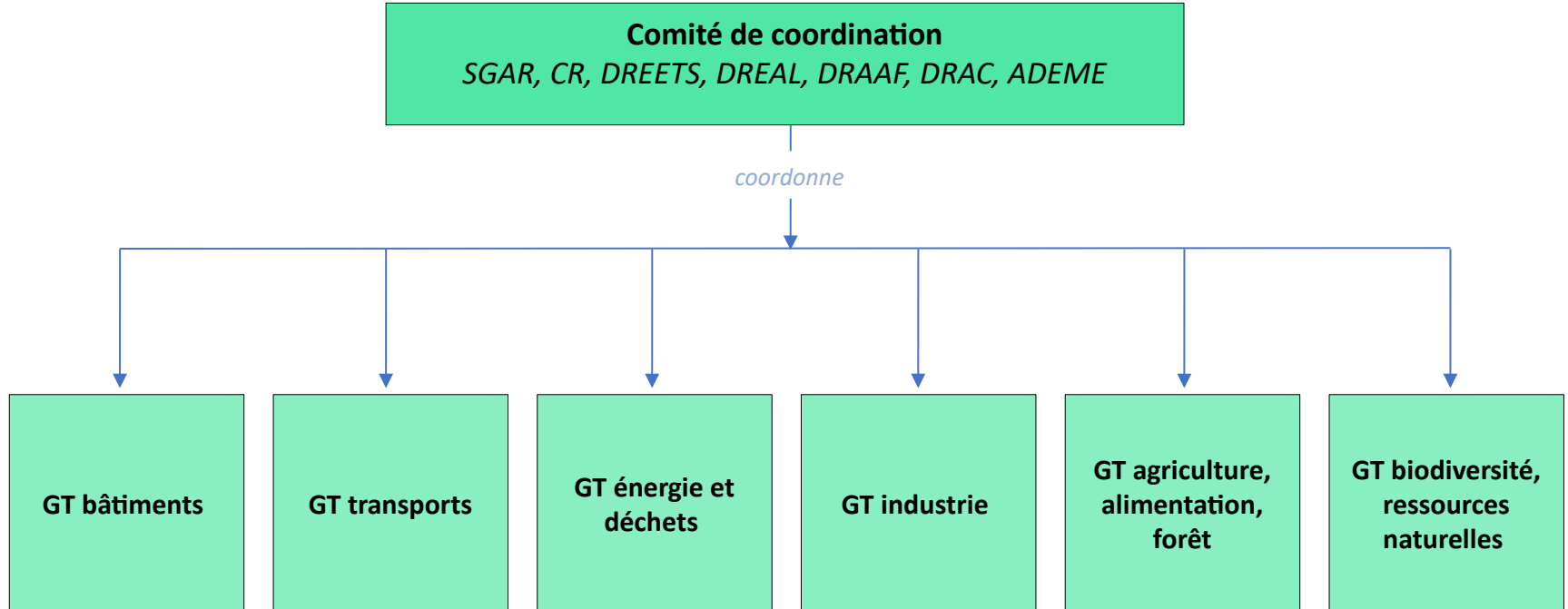
Entrée sectorielle  
Échelle régionale



Entrée territoriale  
Echelle départementale



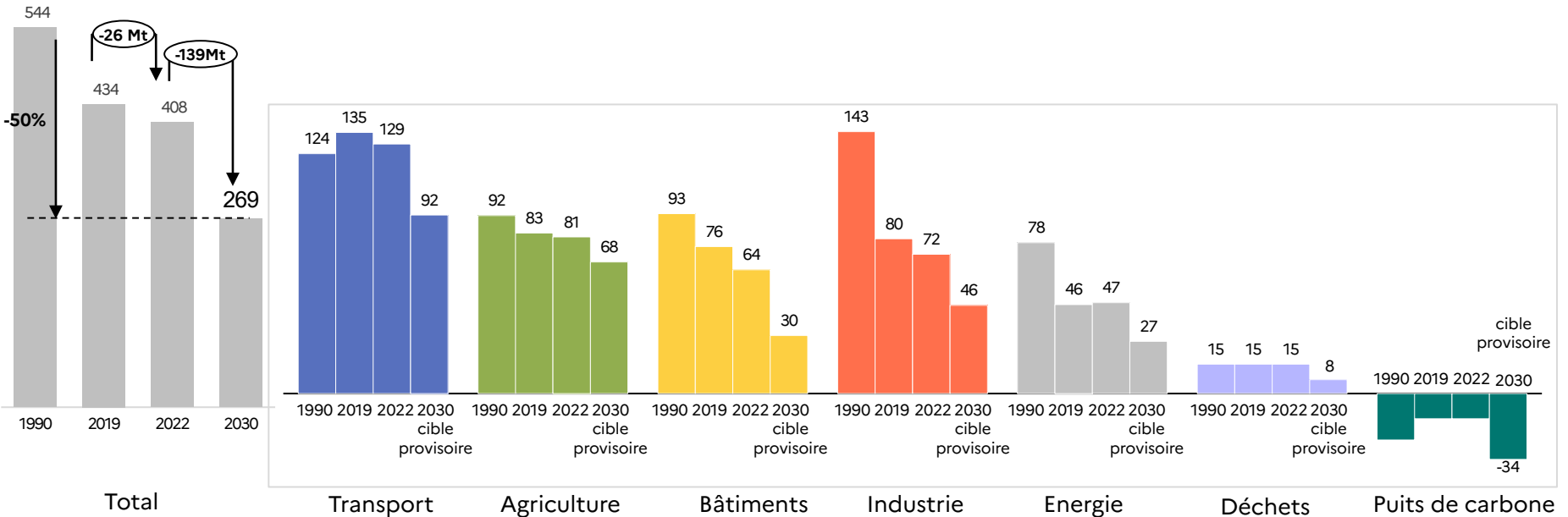
# Un travail de fond est mené au niveau régional, autour de groupes de travail thématiques



- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- **Enjeux pour le département**
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

# Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

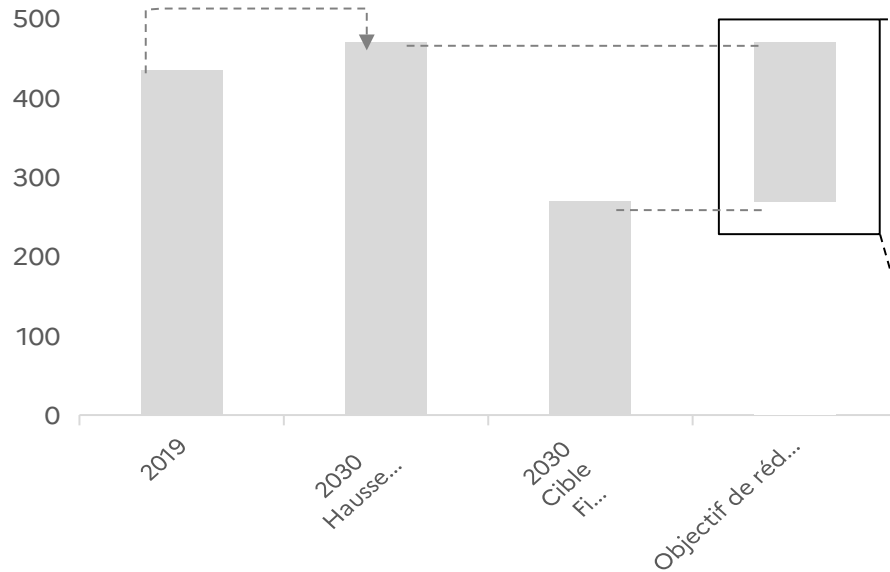
Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO<sub>2</sub>e)



# Le SGPE a fixé une vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

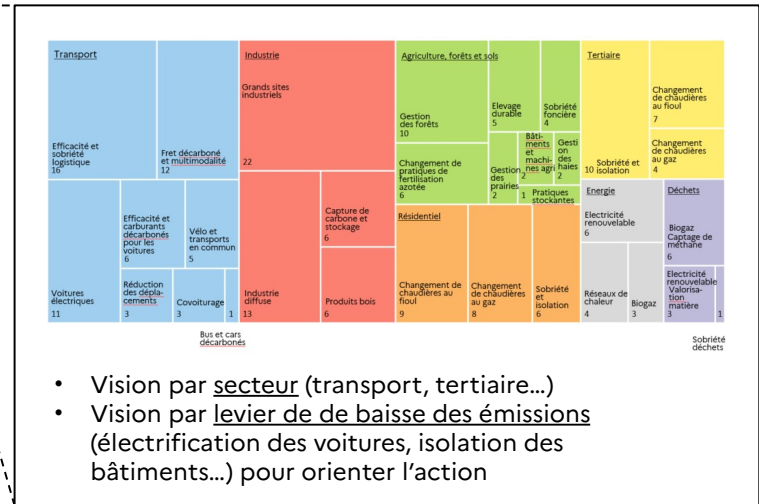
## L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO<sub>2</sub>e



## ...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

Panorama des leviers national

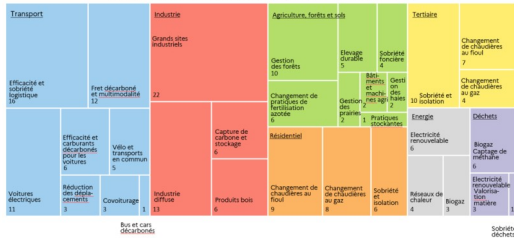


- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

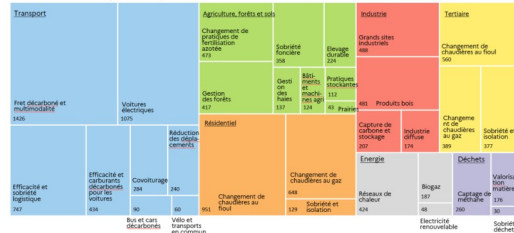
# Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP

Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer les objectifs différenciés territorialement compatibles avec les objectifs nationaux, pour servir de base de discussion

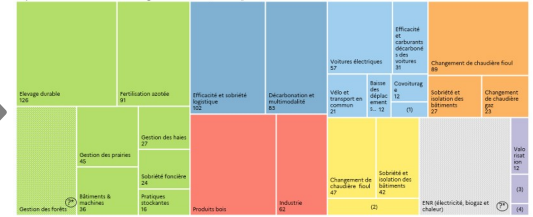
## Panorama des leviers national



## Panorama des leviers régional



## Panorama des leviers départemental



Le panorama départemental des leviers permet d'engager une discussion au niveau

# Des clés de répartition simples ont été utilisées pour répartir l'effort entre les territoires

## Critères de choix de la clé de répartition

- ✓ Simple et objectivable
- ✓ Donnée disponible à la maille régionale sur l'ensemble du territoire issue de sources de référence
- ✓ Dans la mesure du possible, donnée 2019, pour se comparer à l'année de départ du panorama des leviers (2019)



## Illustration avec le levier électrification des véhicules particuliers

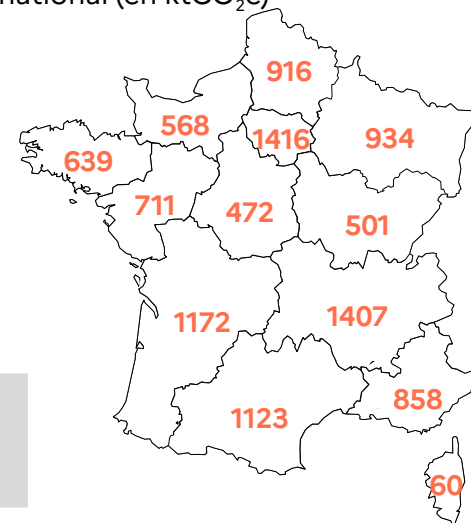
Objectif national de baisse des GES entre 2019 et 2030



Clé de répartition :  
parc de voitures  
thermiques  
(>5 ans) en 2019

Exemple : en 2019, parc de voitures particulières > 5 ans de XX M de véhicules, soit YY% du parc national (source CGDD/SDES), soit un objectif de 11 MtCO<sub>2</sub>e x YY% = ZZ MtCO<sub>2</sub>e évités

Vision régionalisée de l'objectif national (en ktCO<sub>2</sub>e)

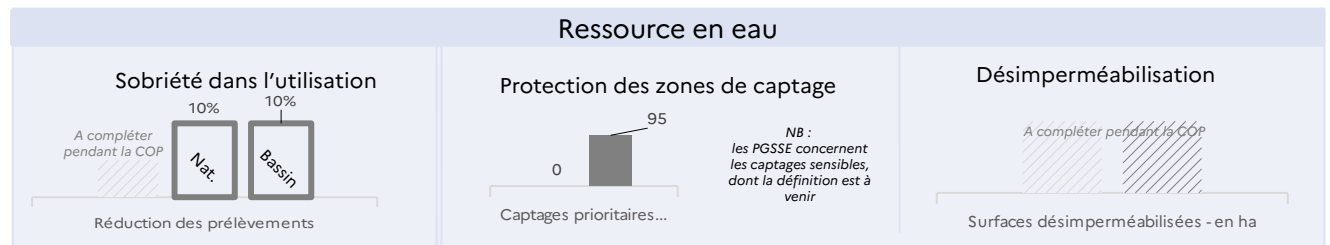
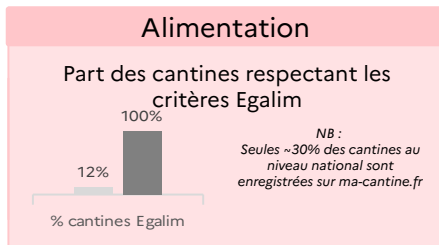
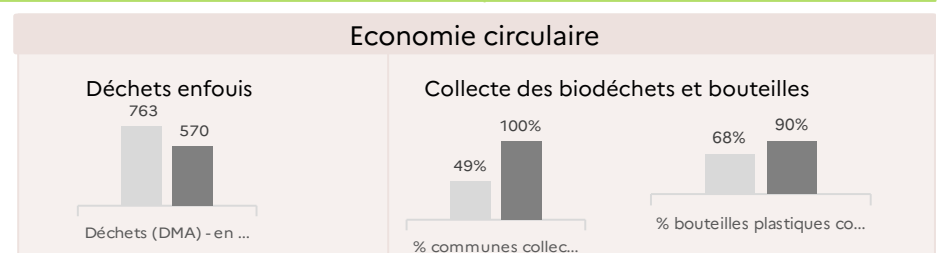
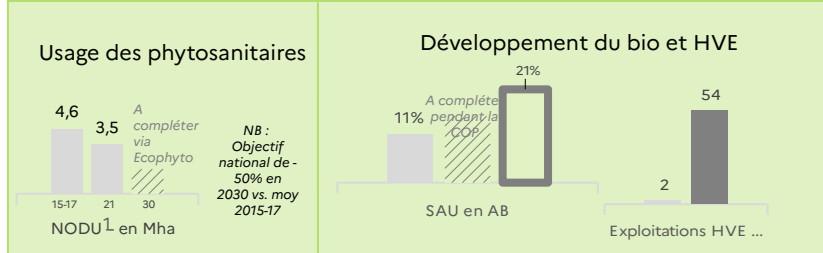
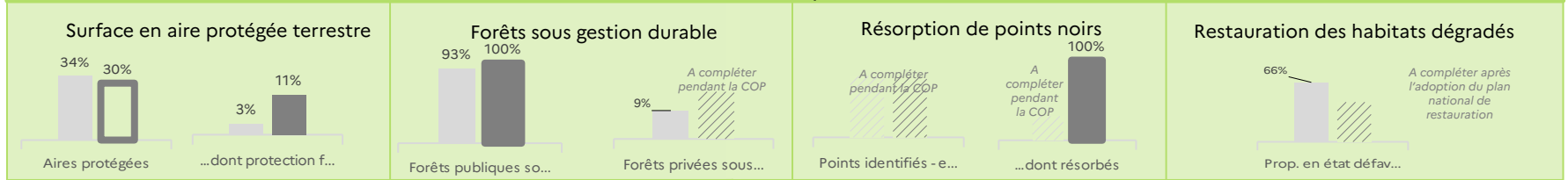






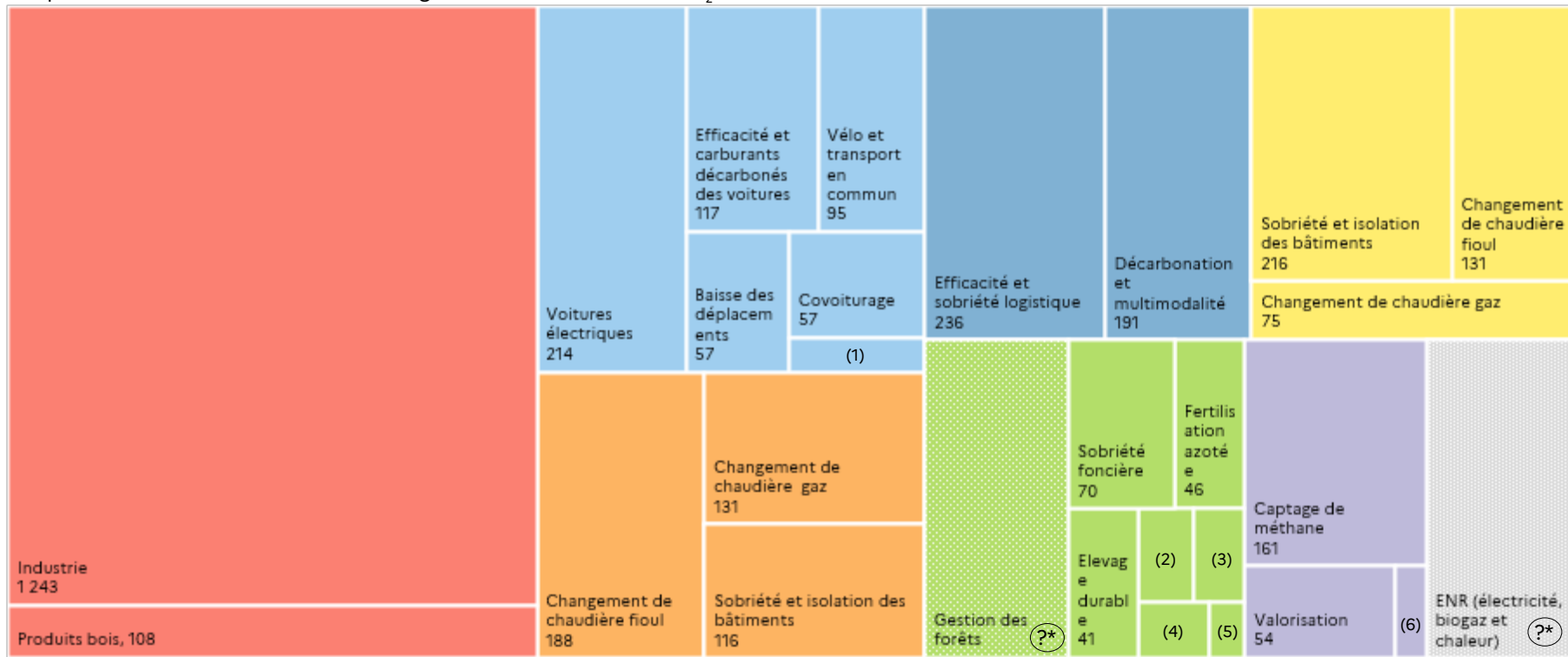
# Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Auvergne-Rhône Alpes

## Préservation des espaces naturels



# Panorama des leviers de décarbonation pour l'Isère

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030



AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS

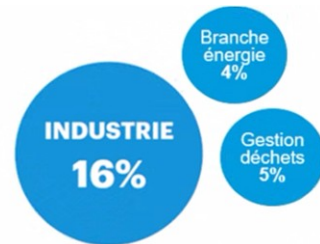
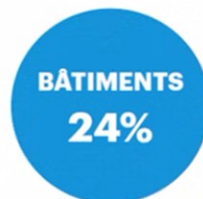
(1) Bus et cars : 18 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Bâtiments & machines : 20 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Gestion des prairies : 19 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Gestion des haies : 15 ktCO<sub>2</sub>e.

(5) Pratiques stockantes : 8 ktCO<sub>2</sub>e. (6) Prévention des déchets: 11 ktCO<sub>2</sub>e.

\* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

# En Auvergne Rhône-Alpes :

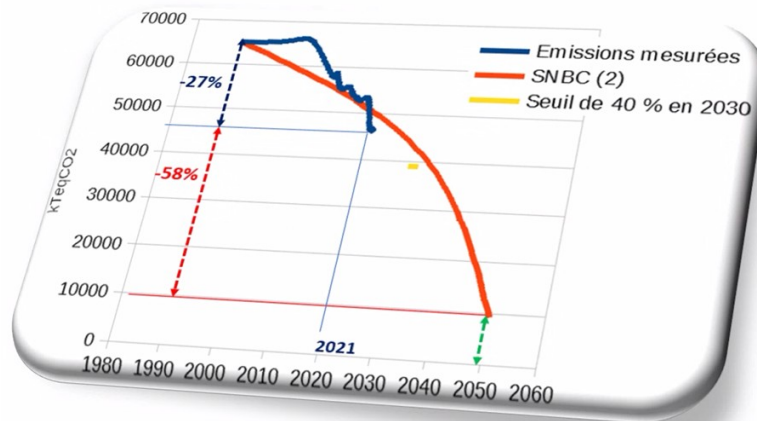
- Le territoire régional est déjà en marche
- Le constat régional est connu



Secteurs émetteurs de GES en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2021 (ORCAE)



- L'enjeu aujourd'hui est d'accélérer:  
*Il faut réduire 2 fois plus dans les 30 prochaines années que dans les 30 dernières*



## FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Densité de population (2020)

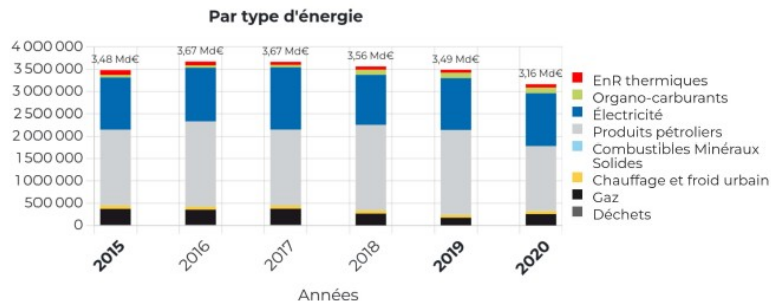
162 hab./km<sup>2</sup>

Population (2020)

1 277 513 hab.

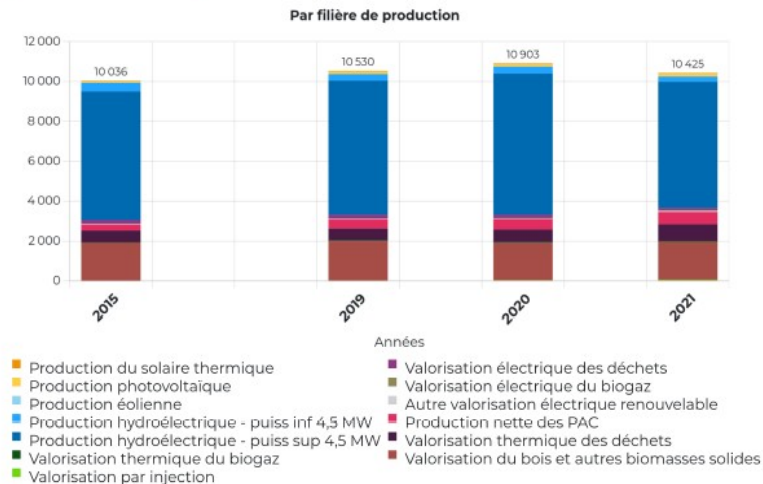
## Facture énergétique par type d'énergie, en k€

Coût de l'énergie consommée sur votre territoire



## PRODUCTION D'EnR

Production d'EnR de votre territoire, par filière de production, en GWh



# S'appuyer sur des démarches et outils existants

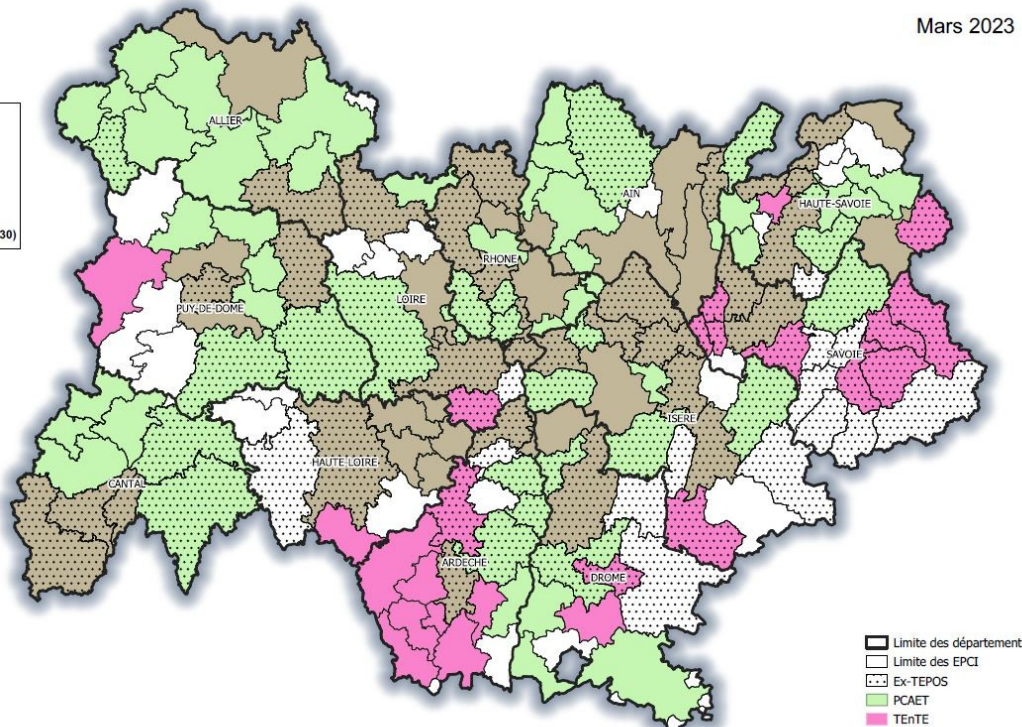


## Etat des lieux des PCAET \_ TEenTE \_ Ex-TEPOS en Auvergne-Rhône-Alpes

Mars 2023

Décompte :  
Ex-TEPOS (80)  
PCAET (108)  
TEenTE (74)

Décompte cumulant :  
PCAET et TEenTE (50)  
PCAET et Ex-TEPOS (52)  
Ex-TEPOS et TEenTE (43)  
PCAET, TEenTE et Ex-TEPOS (30)



# Démarches relatives à la transition énergétique

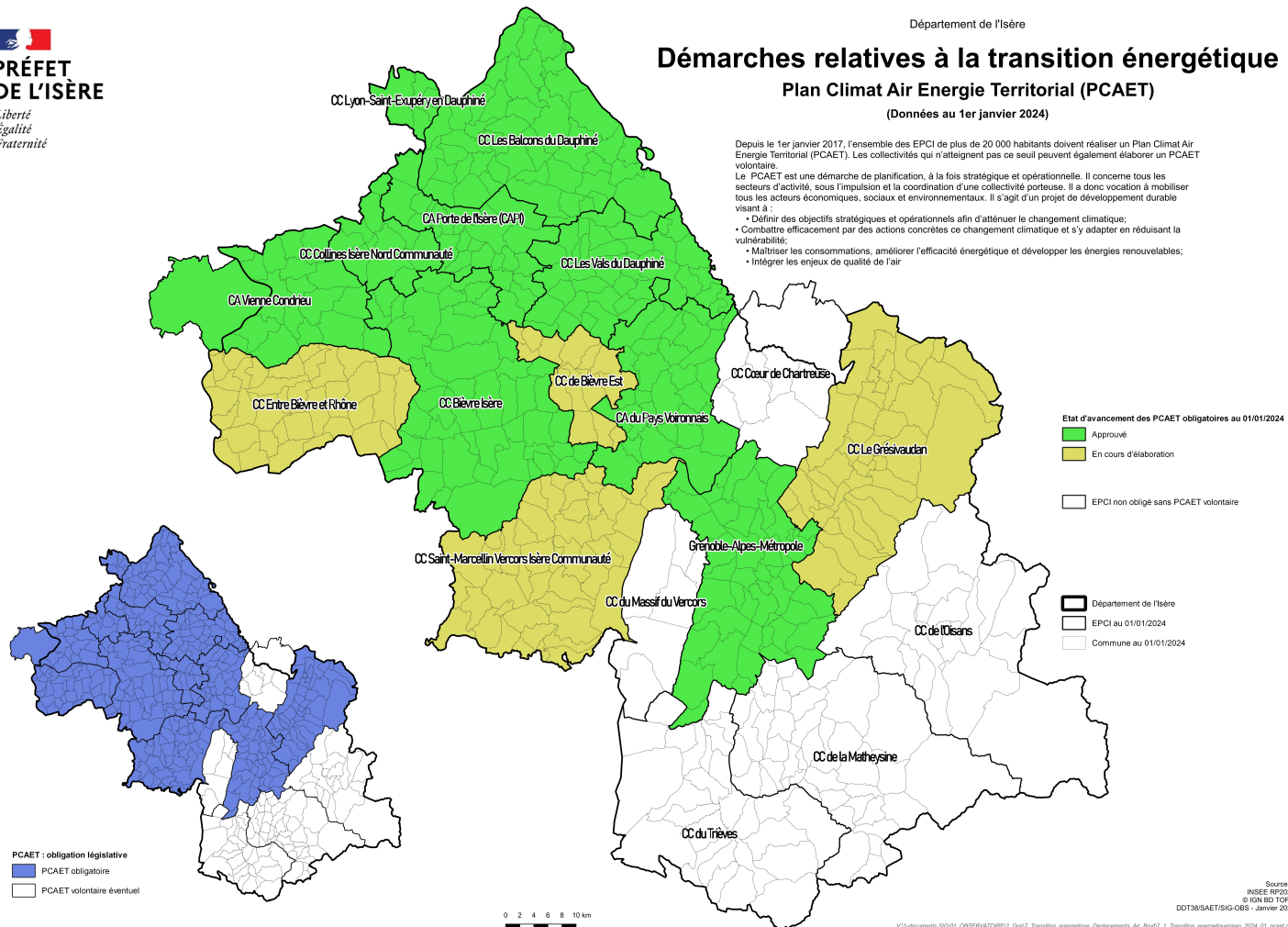
## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

(Données au 1er janvier 2024)

Depuis le 1er janvier 2017, l'ensemble des EPCI de plus de 20 000 habitants doivent réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Les collectivités qui n'atteignent pas ce seuil peuvent également élaborer un PCAET volontaire.

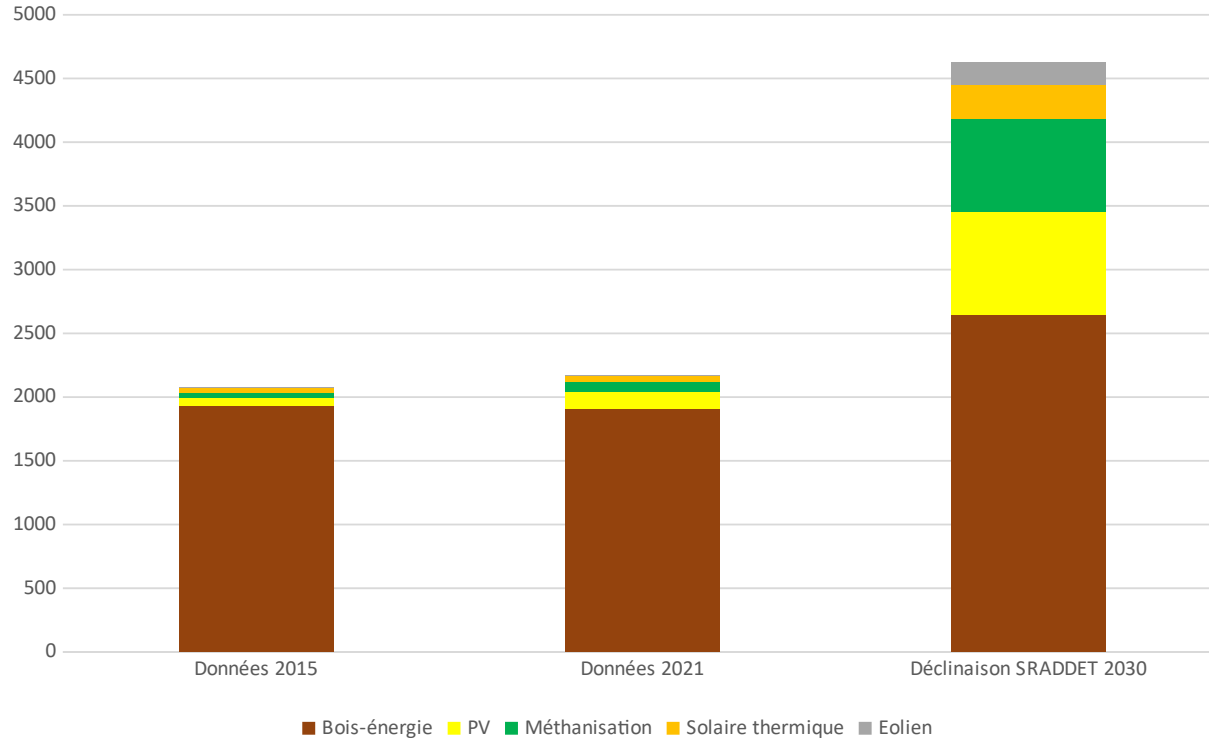
Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activités, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit d'un projet de développement durable visant à :

- Définir des objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique;
- Combattre efficacement par des actions concrètes ce changement climatique et s'y adapter en réduisant la vulnérabilité;
- Maîtriser les consommations, améliorer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables;
- Intégrer les enjeux de qualité de l'air



# Trajectoire de développement des EnR en Isère

Etat des lieux et objectifs EnR en Isère (GWh/an, hors hydraulique)



# Biodiversité



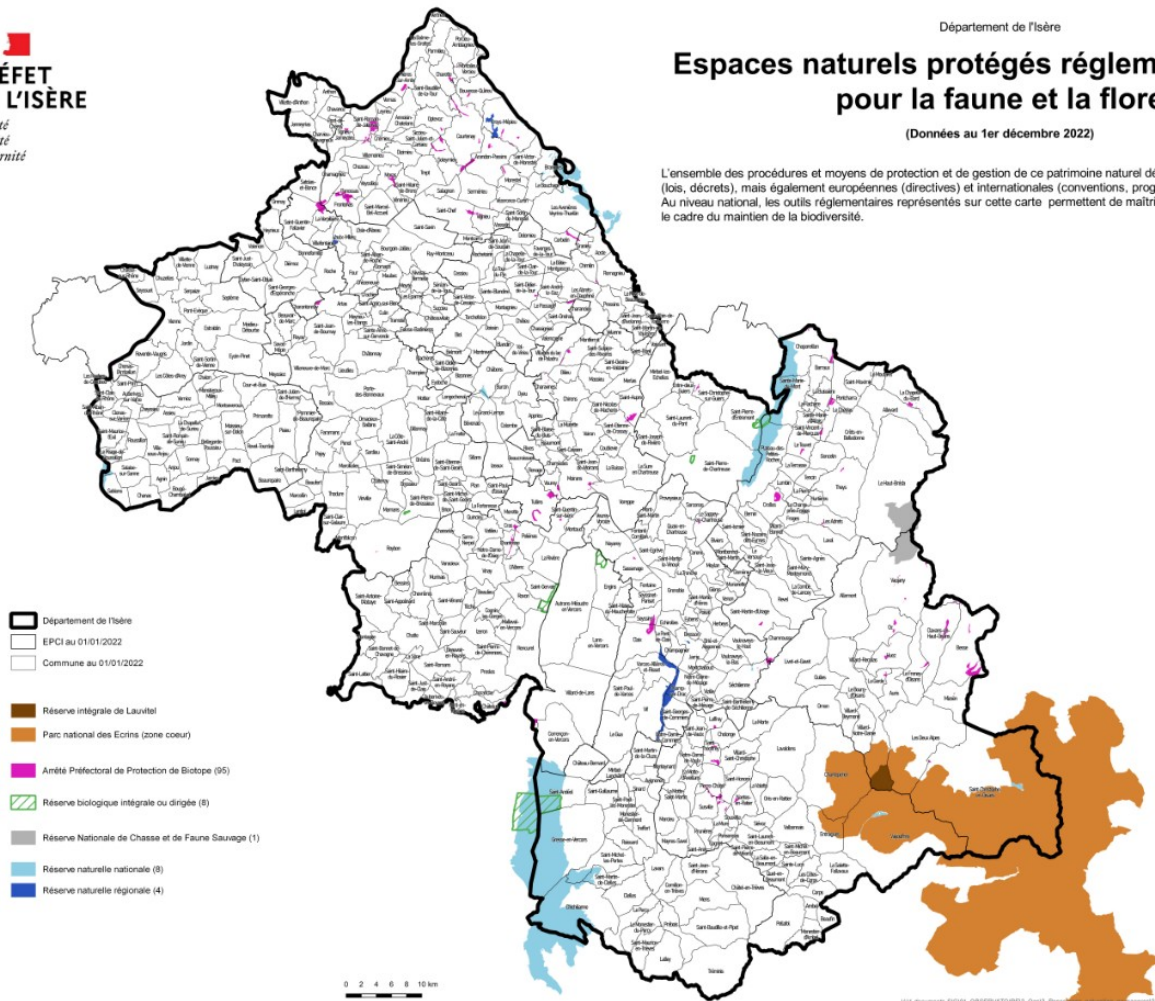
**6,8 % du territoire sous protection forte :**

- 1 Parc National des Ecrins
- 8 Réserves naturelles nationales
- 4 Réserves naturelles régionales
- 98 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

## Département de l'Isère Espaces naturels protégés réglementés pour la faune et la flore

(Données au 1er décembre 2022)

L'ensemble des procédures et moyens de protection et de gestion de ce patrimoine naturel découle de lois, décrets, mais également européennes (directives) et internationales (conventions, programmes). Au niveau national, les outils réglementaires représentés sur cette carte permettent de maîtriser le cadre du maintien de la biodiversité.

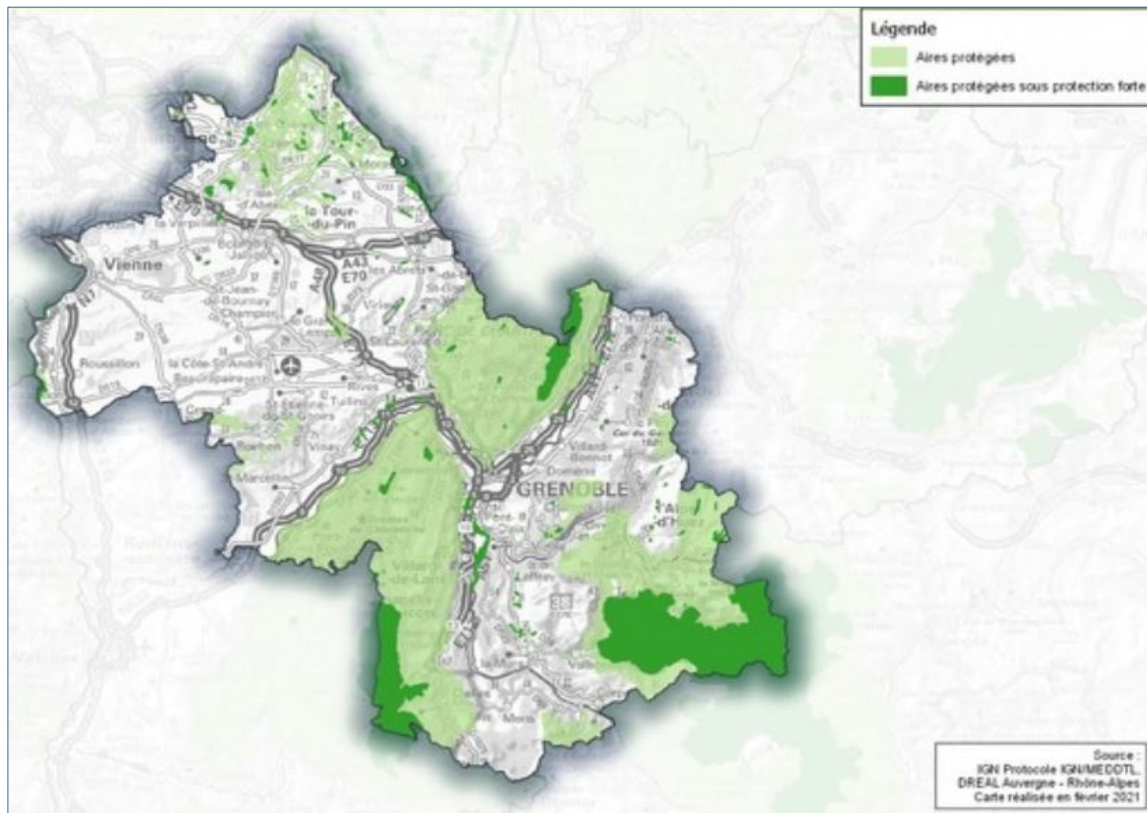




# Biodiversité

**32 % du territoire en aires protégées :**

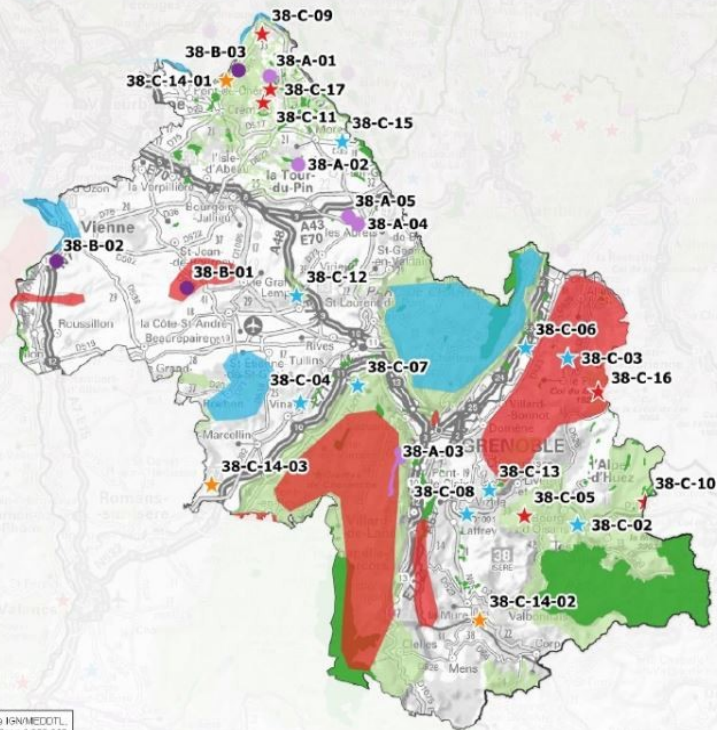
- Espaces sous protection forte
- 2 parcs naturels régionaux
- 26 sites Natura 2000
- 1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Des sites du Conservatoire des Espaces Naturels
- Les Espaces Naturels Sensibles
- ...



# Feuille de route iséroise de la stratégie aires protégées

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030  
Les enjeux de protection du département ISERE

- A) Projets de protection en voie de finalisation
- B) Enjeux de protection ciblés
- C) Enveloppes territoriales
- Enjeux définis
  - ★ Milieux humides et aquatiques
  - ★ Milieux secs
  - ★ Plusieurs types de milieux
- Enjeux à définir :
  - Milieux humides et aquatiques
  - Milieux secs
  - Plusieurs types de milieux
- Aires protégées actuelles
  - Aires protégées
  - Aires protégées sous protection forte



Sources : IGN Protocoles IGNMEDDTL  
BD Topo, Scan 1:600 0:00  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
révisée le 10/11/2022 par DREAL-ARAC/DAE/S/D

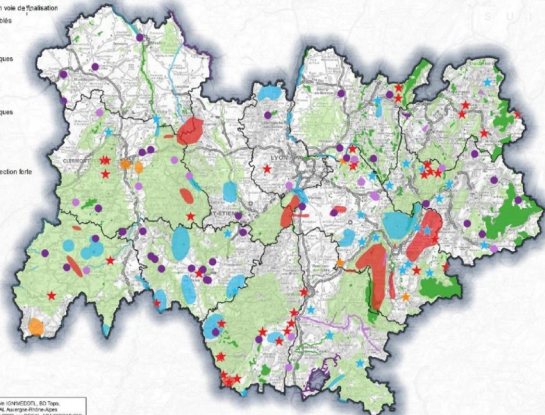
helle 1:853 352

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030  
Les enjeux de protection de la région Auvergne-Rhône-Alpes

- A) Projets de protection en voie de finalisation
- B) Enjeux de protection ciblés
- C) Enveloppes territoriales
- Enjeux définis
  - ★ Milieux humides et aquatiques
  - ★ Milieux secs
  - ★ Plusieurs types de milieux
- Enjeux à définir :
  - Milieux humides et aquatiques
  - Milieux secs
  - Plusieurs types de milieux
- Aires protégées actuelles
  - Aires protégées
  - Aires protégées sous protection forte



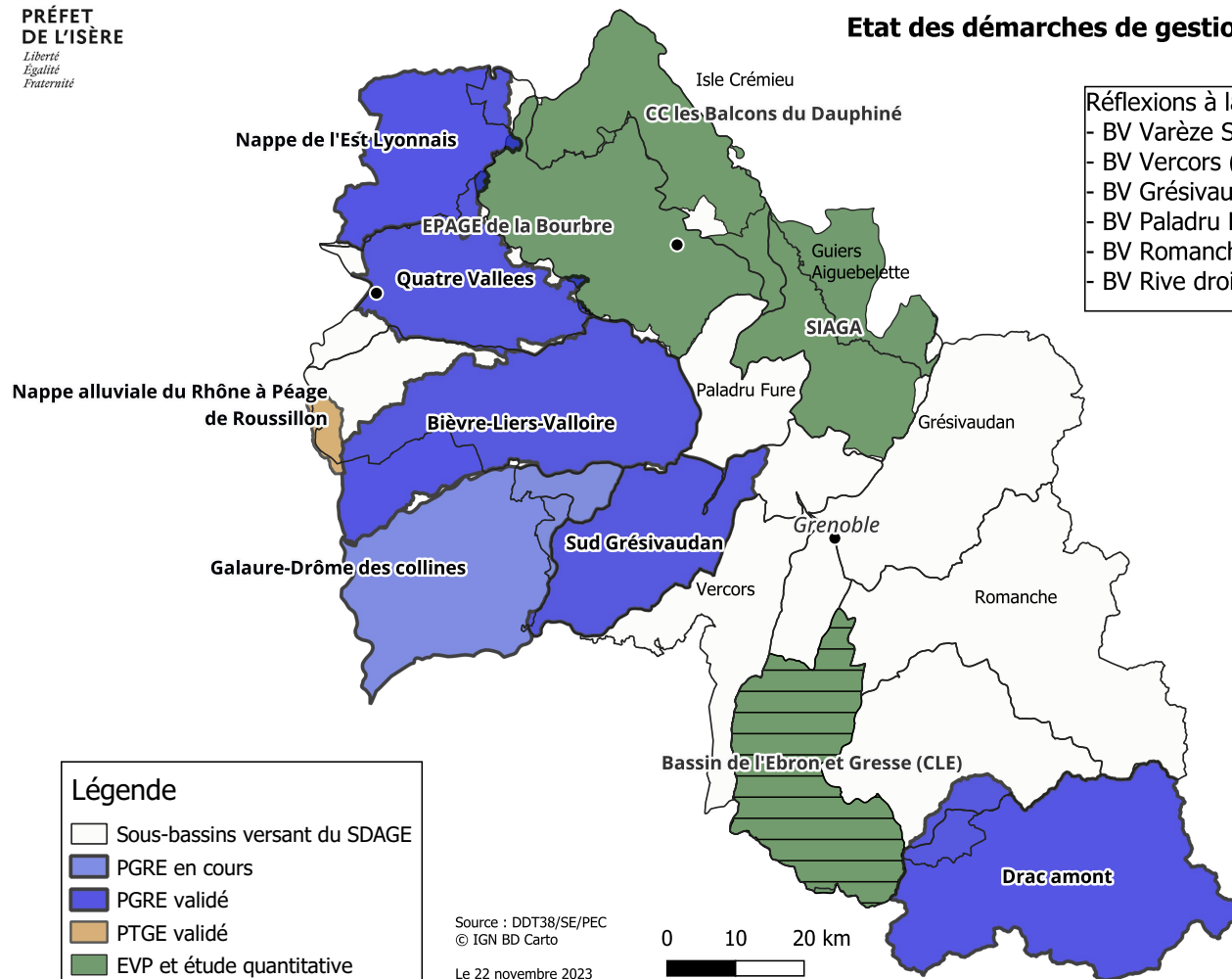
Sources : IGN Protocoles IGNMEDDTL, BD Topo, Scan 1:600 0:00  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
révisée le 10/11/2022 par DREAL-ARAC/DAE/S/D

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Echelle : 1:1 600 000

# Eau

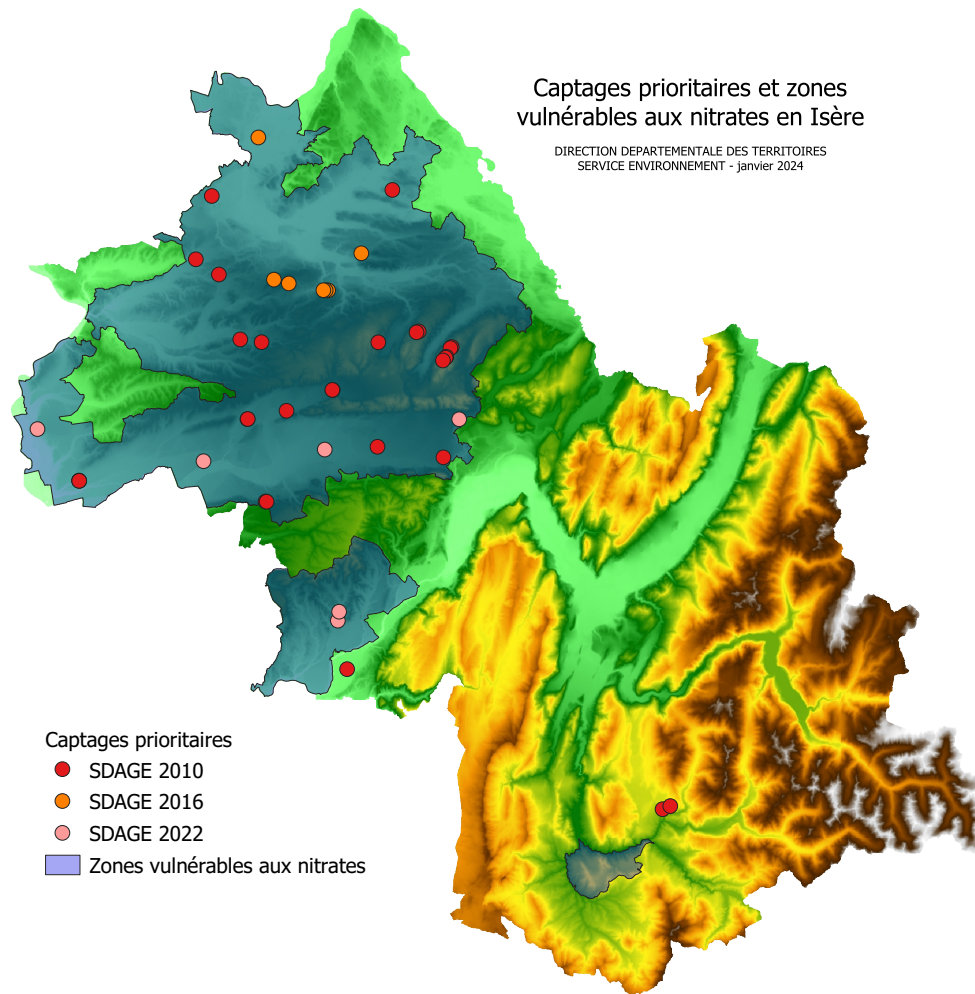
## Etat des démarches de gestion quantitative



# Eau : qualité

Captages prioritaires

Zone vulnérables aux nitrates



**Mesures emblématiques du département de l'Isère en faveur de la transition écologique**

***Intervenant : Pierre Hetzel, Directeur adjoint de l'Aménagement au Département de l'Isère***

**Présentation d'un projet isérois relatif à l'industrie :**

**Projet « DECARBON » de la plateforme de Roussillon**

***Intervenant : Carl Patois, Directeur du GIE Osiris***

**Présentation d'un projet isérois relatif aux transports :**

**Présentation de la stratégie et du développement des services de covoiturage par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise**

***Intervenant : SMMAG***

## **Présentation de projets isérois relatifs aux bâtiments :**

### **1- Rénovation du logement social : panorama des rénovations sur ces 10 dernières années**

***Intervenante : Patricia Dudonné, Présidente d’Absise et Directrice générale de la Société dauphinoise pour l’habitat***

### **2 - Rénovation thermique des bâtiments**

***Intervenant : Grenoble Alpes Métropole***



**Présentation d'un projet isérois relatif à la biodiversité :**

**Actions de renaturation menées par Grenoble Alpes Métropole**

***Intervenant : GAM***

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- **La démarche de consultation des collectivités**
- Prochaines étapes

# L'objectif de la consultation est que chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions

Principes de l'approche :

## Un diagnostic collectif

---

*Chaque collectivité (région, départements, EPCI, commune) évalue sa propre action sur son périmètre*

## ...sur la base d'actions concrètes

---

*Ne sont prises en compte dans le pré-diagnostic que les actions engagées (réalisées ou contractualisées depuis 2019 / « dans les tuyaux » d'ici 2024)*

## ...qui sera compilée dans une synthèse publique

---

*La vision compilée des mesures et diagnostics sera le diagnostic*

***Emergeront de ce diagnostic les points forts du territoire et les sujets à prioriser et travailler pour atteindre l'ambition 2030***

# Au total, le diagnostic porte sur 43 leviers transverses aux défis environnementaux

## Panorama des leviers de décarbonation

## Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
	Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (résidentiel)		X				
Changement de chaudière à gaz (résidentiel)		X				
Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)		X	X	X	X	X
Changement de chaudière à fioul (tertiaire)		X				
Changement de chaudière à gaz (tertiaire)		X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
Déchets	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
Agriculture et sols	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
Espaces naturels	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
	Loi Egalim		X			X
Alimentation	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

# Illustration d'une liste d'actions évaluées par les CT : Actions des collectivités sur le levier « Rénovation des bâtiments »

		Type d'action	Action	R	D	M/E
Tertiaire	Actif propre		Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire	X	X	X
	Actif propre		Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, etc.)	X	X	X
	Actif propre		Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérent avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière	X	X	X
Résidentiel	Incitation financière		Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov	X		X
	Accompagnement		Mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier (ex. identification de quartiers, animation, dispositifs d'aller vers, mises en relation...)			X
	Accompagnement		Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs...)	X		X
	Accompagnement		Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov			X
	Accompagnement		Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat - OPAH			X
				R = Région ; D = Département ; M = Municipalité ; E = EPCI		
	Actif propre		Rénovation du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité	X	X	X

# En complément, sur chaque levier, les collectivités peuvent évaluer l'ambition collective sous forme de 2 questions

Exemple, pour une action portée par la CT :

- ① L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?

1 Plutôt non	2 Partiellement non	3 Partiellement oui	4 Plutôt oui	Je ne sais pas	Ce levier n'est pas pertinent pour mon territoire	Ce levier n'est pas dans mon champ de compétences
-----------------	------------------------	------------------------	-----------------	----------------	---	---

- ② Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (Etat, entreprises, citoyens, collectivités) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?

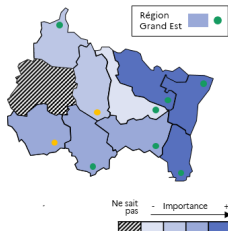
1 Plutôt non	2 Partiellement non	3 Partiellement oui	4 Plutôt oui	Je ne sais pas	Ce levier n'est pas pertinent pour mon territoire
-----------------	------------------------	------------------------	-----------------	----------------	---

# Le Préfet de Région et le Président de Région rendront public le diagnostic issu de l'ensemble des retours, ce qui permettra de prioriser les réflexions à venir

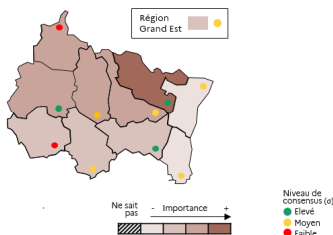
Actions à mener

Diagnostic issu de l'ensemble des travaux élaboré par les services de l'Etat en région et la Région

Indicateur de l'évaluation de l'action des collectivités



Indicateur de l'évaluation de l'action collective



Ce que cela apporte

Vision concrète des actions réalisées ou en cours et l'ambition souhaitée par les collectivités territoriales

Proposition de priorisation des sujets pour la phase de débat

Actions déjà menées

Leviers à poursuivre

Leviers à accélérer ou amplifier

Sujets clés pour la phase de débat

Leviers non prioritaires

Leviers « angles morts » à développer

Marche à franchir

Organisation du débat focalisé sur les enjeux clés issus du diagnostic

**Pour vous accompagner dans la prise en main des outils nationaux,  
2 webinaires organisés au niveau régional :**

**- Le 30 janvier de 11h à 12h30**

**- Le 6 février de 14h30 à 16h**



- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- **Prochaines étapes**

# La COP en AURA fait intervenir les acteurs du territoire

La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion, sous 2 semaines

Entrée sectorielle  
Échelle régionale

Évènement de  
lancement  
21/12/2023

Préparation  
technique  
des GT  
(Etat et  
Région)

**6 GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES : Bâtiment, Transport, Industrie, Agriculture-alimentation-forêt, Energie-déchets, Biodiversité-ressources naturelles**  
Priorisation des actions 2030 à partir des leviers

**Livrable:**  
Feuille de  
route  
2030

Évènement  
de clôture



Entrée territoriale  
Echelle départementale

**1<sup>ère</sup> série de réunions départementales :**  
Présentation des enjeux et leviers sur les territoires et **ECHANGES**

Enquête Etat auprès des collectivités

**2<sup>ème</sup> série de réunions départementales :**  
**ECHANGES** sur les propositions de groupes de travail thématiques

**Merci de votre attention**